

REUNION DE CONCERTATION PUBLIQUE - SECTEUR NORD DU SITE NATURA 2000
« RHONE AVAL » - MONDRAGON - 14 DECEMBRE 2012.

Personnes présentes :

ARNASSANT Stephan	PNR de Camargue
AZEUS Serge	STE de chasse de Mondragon
BAUDIN Lise	Mairie de Bollène
BENOIT Patrice	DDTM 30
BESNARD Claude	Mairie de Bollène
DAMI Laura	PNR de Camargue
DU LAC Jeanne	ONF
JACOB Lionel	Amis de Viviers et LPO
KHALADI Ahmed	CNR - DD Avignon
LANDRU Gregorie	CEN PACA
LEBORGNE Coralie	Association des Amis de l'île de la Platière
PAUTRAT Patrice	Agence de l'Eau
ROCHE René	Mairie de Mondragon
SABATIER Maurice	Mairie de Lamotte
SAVELLI Christel	Fédération départementale des chasseurs 84
SIBE Viviane	Chambre de l'Agriculture 84

Personnes excusées :

ROUX Denis	ONCFS
------------	-------

Mot d'accueil :

Accueil de M. ROCHE RENE, élu de la Mairie de Mondragon.

Contexte :

Avant la finalisation du TOME 1 du document d'objectifs du site Natura 2000 « Rhône aval », le Parc naturel régional de Camargue, opérateur du site, lance une phase de concertation publique afin de débattre de la cohérence des objectifs de conservation et de gestion qui seront proposés dans le document. Ce type de réunion sera réalisé sur trois secteurs géographiques : au nord, au centre et au sud. Le compte-rendu suivant concerne le

secteur nord, compris entre les commune de Lapalud/Bollène plus au nord et Saint-Etienne-des-Sorts/Mornas au sud.

Ordre du jour :

- Présentation des enjeux détectés sur le secteur
- Proposition des objectifs de conservation
- Proposition des objectifs opérationnels.

Présentation du Parc naturel régional de Camargue :

La saisie des données n'étant pas encore terminée, la présentation des enjeux se base sur les analyses actuelles. Le site Rhône aval est un site long (environ 150 km), linéaire et très aménagé.

Sur le secteur nord ont été retrouvés une vingtaine de sites à enjeux.

L'ensemble du site présente une faune et flore très riches, marquées par la présence de la quasi-totalité des espèces recherchées dans le cadre des suivis Natura 2000.

Sur le secteur nord, différents points de richesse faunistique et floristique ont été également retrouvés. Cette richesse est sûrement due à l'influence du coté alpin et à la richesse des annexes du Rhône.

Les objectifs de conservation proposés sont au nombre de dix: huit objectifs de conservation transversaux (communs aux habitats et aux espèces de la directive Habitat) et deux objectifs pour les espèces.

Pour plus de détails sur les enjeux, les objectifs de conservation et les objectifs opérationnels, vous pouvez consulter le diaporama présenté lors de cette réunion sur le site du Parc naturel régional de Camargue dans la Rubrique « Natura 2000 », dossier « Rhône aval » (<http://www.parc-camargue.fr/index.php?pagendx=1037>).

Débat

Chambre Agriculture 84 : Demande de changement d'une expression dans un des objectifs de conservation, moins orienté envers les pratiques agricoles.

La demande est actée et elle sera prise en compte à partir de la prochaine réunion de concertation.

Chambre Agriculture 84 : Est-ce que il y a des études scientifiques qui démontrent la liaison entre la pollution

du Rhône et l'agriculture ? A-t-on mis en évidence des relations de cause à effet entre les problèmes de sauvegarde constatés pour les espèces à protéger sur le secteur nord et les pratiques agricoles ?

PNR de Camargue : Oui, il y a plusieurs études scientifiques qui existent sur les deux thématiques, mais qui ils n'ont pas été réalisés dans le cadre du DOCOB, car ce n'est pas le but de ce document.

Mairie de Lamotte : Ce n'est plus tellement les agriculteurs qui polluent le Rhône car désormais il y a beaucoup des restrictions à respecter. D'ailleurs le Castor qui été présent partout, apparemment actuellement ne se retrouve que dans les canaux de bonne qualité.

Mairie de Bollène : Il y a partout des législations rigoureuses mais il faut voir si elles sont réellement appliquées...Ce discours est également applicable aux grandes usines (EDF, ...).

PNR de Camargue : Nous ne pouvons pas travailler directement sur les outils des politiques publiques de la qualité de l'eau, néanmoins dans les objectifs du DOCOB on renverra vers ces outils.

Agence de l'Eau : Il faut penser au DOCOB comme un document de mise en valeur de tous les efforts que sont demandés au quotidien aux différents usagers du Rhône (agriculteurs, pêcheurs...). Par ailleurs, il est important de faire un lien entre le dernier objectif et la nappe.

CNR : Il faut également inclure la problématique de l'étiage (extrême) en relation avec la canalisation et aux prélèvements.

Mairie de Lamotte : Les agriculteurs sont soumis actuellement à beaucoup de contrôles et restrictions. Ils doivent actuellement utiliser 40% d'eau en moins, garder une distance de 80 cm autour des canaux pour le traitement et on voit à nouveau revenir le Castor autour des eaux claires.

PNR de Camargue : Nous allons mieux mettre en évidence que l'agriculture n'est pas la seule en cause dans la dégradation de l'eau.

CEN PACA : Dans la priorisation des enjeux il faudra parfois faire un choix entre la suppression d'habitats (d'espèce) et la dynamique fluviale. Quel choix opérerez-vous ?

PNR de Camargue : Effectivement le choix n'est pas toujours facile à effectuer. Cela sera fait cas par cas, selon les enjeux.

CNR : Sur le Rhône l'entretien est destructeur sur le moment mais il favorise la dynamique fluviale.

Agence de l'Eau : Il y a une étude en cours sur la restauration de certaines lônes ainsi que la destruction des épis de Girardon (parfois habitat idéale pour des poissons migrateurs et/ou libellules). Cette étude doit aussi prendre en compte les risques d'inondations.

PNR de Camargue : La dynamique fluviale sera une priorité demandée par les services de l'Etat ainsi que par un des

rapporteurs scientifiques du site. L'habitat peut se reconstituer voir s'améliorer par ailleurs grâce à une dynamique fluviatile plus naturelle. Par exemple sur la Durance, sur un secteur où il y avait le choix entre redynamiser le secteur ou bien sauvegarder une héronnière présente sur la ripisylve, la décision a été de redynamiser le fleuve sur le secteur. Cela a provoqué l'abandon temporaire de cette héronnière, mais une re-colonisation de la ripisylve par les hérons sur un secteur un peu plus en amont.

Association « Les Amis de Viviers » : Je mets l'accent sur la continuité de la ripisylve afin d'avoir une continuité globale (cela concerne les villes aussi). Par exemple à Lyon il y a du passage de castor en ville grâce à des continuités boisées.

Fédération départementale des chasseurs 84 : Quels secteurs sont notamment à restaurer ? Et quel type de dérangement aux espèces animales prenez-vous en considération dans l'objectif n°6 ?

PNR de Camargue : Les secteurs à restaurer sont souvent les lônes, les bras morts du fleuve. Dans l'objectif n°6, on considère tous les dérangements qui peuvent perturber les espèces animales, notamment en période de reproductions (coupe d'arbres, entretien des digues,...), mais aussi dès lorsqu'une activité est susceptible de déranger un terrier de castor par exemple, ect...

Association « Les Amis de Viviers » : Il faudrait ajouter une réflexion sur le danger des collisions aux lignes électriques pour les oiseaux.

PNR de Camargue : Nous traiterons de cette problématique dans le DOCOB, mais nous ne pouvons pas ajouter un objectif opérationnel sur ça, car le site est sous la directive Habitat et non Oiseaux. Par contre le DOCOB listera tout de même l'ensemble des oiseaux présents sur le site et on pourra discuter de ce point dans le chapitre correspondant.

Mairie de Mondragon : Pourquoi aucune association de pêcheurs n'apparaît dans la liste des invités?

PNR de Camargue : Nous n'avons pas trouvé un contact pour le secteur nord. Par contre ils seront associés aux autres secteurs car nous avons des contacts spécifiques.

CNR : Même si les pêcheurs ne sont pas présents, ils sont bien représentés par MRM qui est un des bureaux d'études qui travaillent pour le Rhône aval.

Chambre de l'Agriculture 84 : Dans l'objectif n°9 il me semble opportun enlever le terme « Interdire ».

PNR de Camargue : Effectivement nous enlèveront ce terme car cela ne constitue pas une action liée au DOCOB. Cela a été une erreur de frappe.